



## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

### *24<sup>e</sup> Session Examen Périodique Universel 2016* *Rapport de la Sierra Leone*

---

**Monsieur le Président,**

La délégation de la République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la Sierra Leone pour son deuxième passage à l'EPU et la félicite des efforts entrepris pour la mise en œuvre de ses engagements découlant des recommandations de son premier examen périodique, notamment la promulgation de la loi de 2014 sur l'administration pénitentiaire, la promulgation de la loi de 2013 sur le droit à l'accès à l'information, la promulgation de la loi sur les infractions et celle sur l'aide juridictionnelle en 2012.

Ma délégation félicite également le Gouvernement de la Sierra Leone pour avoir achevé la première et la deuxième stratégie de réforme de la justice et des plans d'investissement s'y rapportant et d'avoir mis sur pied une troisième stratégie destinée à être appliquée pendant la période 2015-2018.

Par conséquent, ma délégation recommande au Gouvernement de la Sierra Leone de :

1. Adopter le projet de loi sur l'égalité des sexes en vue d'assurer la parité homme-femme, notamment dans la participation à la gouvernance et à la nomination à des postes dans la fonction publique ;
2. Mettre sur pied un train de mesures d'application de la loi de 2004 sur l'éducation en vue de mettre un terme à l'analphabétisme des femmes et des jeunes filles.

**Monsieur le Président,** je vous remercie.

Genève le 27 janvier 2016

**Zénon MUKONGO NGAY**  
Ambassadeur et Représentant Permanent.